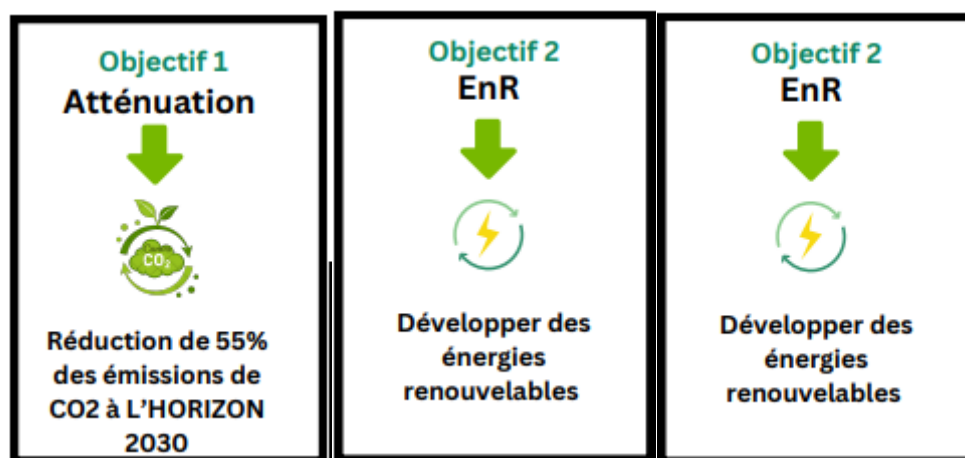




L'Europe et la Wallonie en partenariat avec la commune d'Ouffet unissent leurs forces pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> au niveau local. Cette approche participative des collectivités locales permettra de réduire la facture énergétique, tant dans le secteur public que privé et ainsi, pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de réduction de gaz à effet de serre de -55% d'ici 2030.

La commune de d'Ouffet a adhéré à la Convention des Maires pour le climat en 2016 et s'est engagée à lutter contre le changement climatique sur son territoire en s'appuyant sur 3 piliers principaux à savoir :

- ❖ L'atténuation du changement climatique ;
- ❖ L'adaptation au changement climatique ;
- ❖ La diminution de la précarité énergétique.



Pour atteindre cet objectif de réduction de CO<sub>2</sub> sur son territoire, la commune d'Ouffet a conçu en collaboration avec le Gal pays des condruces et les autres communes, le Plan d'Action en Faveur de l'Energie Durable et du Climat « PAEDC ».

Suite à l'appel à candidature POLLEC22, la Politique Locale Energie Climat pour la mise en œuvre du PAEDC, l'administration communale d'Ouffet dispose actuellement d'un service de coordination POLLEC qui coordonne les six actions définies par le conseil communal.

Sous l'autorité de la directrice générale, Monsieur Tito Damien AGOSSOU est chargé de coordonner les activités du programme sur toute l'étendue du territoire communale